

Keira BACHAR

L'intégration des dimensions environnementales et sociales dans les pratiques urbaines en Algérie : enjeux et perspectives

Résumé de l'auteur/e. En Algérie, depuis 2001, la notion de développement durable devient l'un des référentiels essentiels des nouvelles orientations politiques et du cadre législatif. De nombreux projets d'amélioration urbaine, d'habitat et d'équipements, ainsi que de grands projets structurants sont lancés, semblant prouver que la volonté des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de vie des citoyens est bien réelle. Cependant, la question reste posée quant à la pertinence et la cohérence des choix, particulièrement en matière d'aménagement urbain et de gestion du cadre bâti, avec la mise en pratique des objectifs du développement durable qui passe par une prise en compte non seulement de la dimension économique, mais également des dimensions environnementale et sociale. Ce projet propose, en s'appuyant sur l'observation des contextes de trois villes représentatives des trois grands espaces géographiques du pays (le littoral, les hauts-plateaux et le Sahara), de mettre en lumière les conditions d'élaboration et de production des aménagements urbains en Algérie, en particulier, à travers deux axes de recherche: -le premier porte sur l'harmonisation entre les milieux urbain et naturel, en analysant la ville à partir de sa situation écologique, angle de compréhension et d'étude peu exploré, pouvant offrir des possibilités d'innovation et d'amélioration en matière de développement urbain. Le second préconise la recherche de processus d'habitat et d'aménagement incluant une vision plus large de la signification du terme social, qui dépasserait le modèle standard d'habitat pour catégories sociales démunies pour s'orienter vers un concept améliorant la prise en compte des aspirations et des spécificités sociales des populations, en promouvant des notions telles que bien-être, qualité de l'espace vécu, satisfaction résidentielle.

Principales conclusions (auteur/e). Ce travail a mis en évidence la stratégie monopolisatrice, distributive des pouvoirs publics qui est reconduite dès que les conditions financières le permettent et qui :

- S'exprime par des actions volontaristes et conjoncturelles, des budgets importants dégagés, une logique constructive prioritaire, une rigidité, une uniformisation, une sectorisation des mises en œuvre des projets publics, un faible contrôle des projets privés et de l'auto-construction, dominée par des pratiques informelles et/ou spéculatives.
- Engendre un manque de prise en compte des réalités et des spécificités socio-environnementales (très différentes du nord au sud du pays), une attitude rentière, attentiste et un manque d'intérêt des acteurs locaux pour le devenir urbain, une impuissance des lois et outils d'aménagement.
- Entretient des pratiques urbaines peu soucieuses des spécificités du milieu naturel, largement consommatrices de ses ressources et porteuses d'inégalités sociales présentes et futures.

Aussi, cette recherche a tenté de proposer des pistes d'action immédiates, visant à amorcer un changement pour sortir, au plus tôt, des modes de faire dominants. Il s'agirait, dans le cadre des programmes en cours :

- De passer des projets « ponctuels » aux « projets de quartier », en coordonnant actions publiques et privées ; en fixant seulement les budgets en amont (au niveau central), tandis

que les décisions sur les types de projets à engager et leur mise en œuvre seraient prises par les différents acteurs en fonction des besoins et des réalités locales spécifiques.

- de (ré)apprendre à aménager en fonction du milieu, en tirant partie de ses potentialités et en tenant compte de ses contraintes, afin de donner, sur le terrain, une place prépondérante aux aspects sociaux et écologiques (PNAE-DD, 2002).

Discipline	Aménagement de l'espace et urbanisme
Mots-clés	Politiques publiques urbaines, conditions de production urbaines, contexte socio-environnemental, processus d'urbanisation, formes urbaines, développement urbain durable, développement urbain durable, aménagement du territoire
Accès en ligne	http://www.theses.fr/2015LEMA3002
Articles/WP liés à la thèse	Carnet de recherches sur Hypotheses.org : http://ruralm.hypotheses.org/
CV de l'auteur/e	http://ruralm.hypotheses.org/author/ruralm
Université	Le Mans
Discipline	Aménagement de l'espace et urbanisme
Date soutenance	10-06-2015
Directeur/trice de thèse	Jacques Chevalier, Cyria Emelianoff

Thèmes : Politique urbaine et du logement, urbanisme, développement durable, aménagement du territoire, écologie et environnement

Région ou pays : Algérie